

Intra CL

Public

Travailleurs sociaux et
Cadres

Modalités pratiques

0,5 jour de formation par
groupe soit 3 heures de
formation

Calendrier - Lieux -

Modalités d'accès :

Planification sur le site

EGOC [Sessions à venir]

Nous contacter pour suivi

des programmations et

des planning sur

www.egoc.org

Catégorie

Formations

Chantiers locaux

Tarifs

1500.00

Modalités d'animation

Formateur

Effectif

Taux de satisfaction

Tarif / Coût stagiaire

1500.00

Soutenir la pratique des TS de la Caf dans l'accompagnement à la parentalité - CAF 56

MAJ : Mercredi 20 mai 2026

Contenu

AVENANT 1 – 2017 A LA CONVENTION DE FORMATION n° 100/17 du 6 octobre 2017

PROGRAMME

**« Soutenir la pratique des travailleurs sociaux de la CAF dans
l'accompagnement à la parentalité »**

**lors de changements de situations familiales des allocataires et face aux
mutations sociétales»**

Intervenant : **Anne Marie Buhan** psychologue clinicienne et du travail

Durée – Dates : **4 séances de 3 heures soit 2 j supplémentaires** aux 2 j
mentionnés dans la convention n°100/17

- 1^{ère} séance : 27 novembre 2017 - 9h-12h
- 2^{ème} séance : 27 novembre 2017 - 14h-17h
- 3^{ème} séance : 11 décembre 2017 - 9h-12h
- 4^{ème} séance : 11 décembre 2017 - 14h-17h

Séances de 3 heures par groupe - Toute journée supplémentaire fera l'objet
d'un avenant.

Lieu : **VANNES**, Siège de la **Caf du Morbihan – salle 104**

Effectif : **3 groupes de Travailleurs sociaux et un groupe de cadres** de la
Caf du Morbihan– Effectif validé par une feuille de présence

Objectifs

Améliorer et intensifier la démarche proactive d'accompagnement à la
parentalité vers l'ensemble des allocataires de la CAF par un travail de retour
sur expérience, d'acquisition de connaissances et d'appropriation de
techniques et d'outils.

Conditions de déroulement

Chaque participant devra adresser préalablement une ou des situations concrètes vécues.

Contenu

Présentation individuelle et représentation de soi en situation professionnelle.

Représentation de la parentalité : Sur quelles composantes s'exerce l'accompagnement social :

- -L'exercice de la parentalité (droits /devoirs /normes)
- -L'expérience de la parentalité (vécu /émotions /représentations)
- -La pratique de la parentalité (soins /interactions /éducation)

Identification dans la pratique du professionnel au quotidien des points positifs, des difficultés et axes d'amélioration sur ces trois composantes.

Le diagnostic/ la proposition :

- -Distinguer le besoin, de la demande, en vérifier la convergence.
- -S'assurer de l'adéquation de la réponse donnée.
- -Formuler l'objectif et fixer les moyens (nombre de rencontres, autres démarches...)
- -Apprécier la non demande, favoriser l'expression du besoin.

La communication verbale et non verbale

- L'écoute active, la reformulation et la Co construction de l'objectif avec le parent.
- Posture, empathie et distanciation face aux différents récits de vie.
- L'adaptabilité du professionnel aux différents publics.
- Réflexion sur la construction d'un support d'entretien d'évaluation en accompagnement social.

Point avec les participants, bilan écrit et clôture de la séance.

Les thématiques indiquées dans le contenu seront traitées de manière transversale au cours de l'étude des situations concrètes proposées par les participants.

Méthodologie et outils

- Méthodologie dynamique et interactive : Travail à partir de situations concrètes et vécues par les participants, recueillies en amont de l'intervention.
- Une démarche basée sur le Partage d'expérience, l'Echange, l'Analyse et l'Apport de connaissance et d'outils.
- Photo langage, fonctionnement par objectif, grille d'évaluation, power point.

Modalités d'évaluation et sanction de la formation

A l'issue de cette formation, un **bilan** oral est réalisé sous la responsabilité du formateur. Lors de ce bilan, la présence d'un cadre référent est souhaitée.

A l'issue de cette action, une **procédure d'évaluation écrite** permettant d'apprécier la qualité de la prestation (et des intervenants) et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux assignés sera mise en œuvre. Ces fiches seront renseignées par les participants sous la responsabilité du prestataire et transmis par ses soins à l'EGOC.

En application de l'article L.6353-1 du Code du travail, une **attestation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action de la formation sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation.

Intervenant

- **Anne Marie Buhan** psychologue clinicienne et du travail

Méthodes mobilisées

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,
d'accompagnement aux personnes**



Entente du **G**rand **O**uest et du **C**entre
pour le perfectionnement des personnels
des caisses d'Allocations familiales

**ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**
